Trente-et-unième Année. — Nos 165-166 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 14 & MARDI 15 JUIN 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 24
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 14 JUIN 1886

LE GOUVERNEMENT DE LA PEUR

La loi de proscription a reçu sa première sanction. Le projet accepté par le gouvernement, celui qui joint l'hypocrisie à la violence, qui frappe ceux-ci et conserve ceux-là comme otages, a été adopté par la Chambre. Avant de devenir exécutoire, il faut à cet acte odieux la complicité du Sénat.

Si la Chambre haute était ce qu'elle doit être, si elle jouait dans la machine gouvernementale le rôle de régulateur pour lequel elle a été créée; si elle n'était pas à la merci d'une majorité sénile et timorée qui accepte docilement, avec la mort dans l'âme, ce qu'on lui propose, on pourrait conserver quelque espoir.

Mais le Sénat s'est, depuis quelque temps, si volontairement effacé, qu'on en arrive à ne plus envisager son vote que comme une question de forme. Les sénateurs ne sont réduits à enregistrer purement et simplement les décisions de la chambre. Nous n'avons en réalité qu'une seule Assemblée parlementaire, une Convention qui se cache sous le pseudonyme de Chambre des Députés.

En attendant, on est tout entier aux préoccupations habituelles des lendemains de bataille. On récapitule les diverses phases de la lutte. Certains journaux entonnent des chants de triomphe en faveur du vainqueur, M. de Freycinet. Ils sont rares. C'est qu'on sent bien que toute la gloire est aux vaincus: c'est qu'on ne peut nier que la victoire du président du conseil soit une défaite pour le parti de gauche : c'est qu'il est évident pour tout le monde que si l'on n'a pas satisfait complètement les radicaux, on a mécontenté le pays.

M. de Freycinet a cédé aux menaces; il a suivi dans la voie de l'injustice et de la persécution ceux qui l'entraînaient ; il a gardé son portefeuille et s'est perdu lui-même. Demain on lui demandera l'expulsion des autres princes, après demain on exigera de lui une mesure plus inique s'il est possible. Un jour viendra peut-être où M. de Freycinet voudra réagir, où il reculera enfin, écœuré devant une besogne plus répugnante que celles qu'il a déjà acceptées. Ce jour-là, il tombera piteusement, honni par ceux-là mêmes dont il se sera fait l'instrument.

Le gouvernement de la peur est inauguré. Qui sait à quels excès il sera logiquement entraîné ? Ce sentiment rend cruel, et, comme l'a dit le cardinal de Retz : « Les meilleures raisons ne sont pas bonnes pour toucher l'esprit de ceux qui ont peur. » La Révolution l'a bien prouvé.

NOUVELLES DU JOUR

Fin de la grève de Decazeville

Decazeville, 13 juin. — La reprise des travaux aura lieu jeudi matin 14 ; elle a été votée samedi dans une assemblée tenue par le citoyen-député Basly et à laquelle assistaient tous les mineurs.

Le député de Paris a conseillé la reprise des travaux. Dans un discours fort étudié, il a rappelé la part qu'il avait prise aux événements de Decazeville et a été fort applaudi. Quelques délégués réunis au pied de la tribune ont essayé vainement de présenter des observations; mais, à l'unanimité, l'assemblée a accepté les avis de M. Basly.

Deux ordres du jour ont été votés : l'un tendant à la reprise des travaux, l'autre à la mise en liberté des citoyens Duc-Quercy et Roche.

Un enfant de 14 ans qui se brûle la cervelle

Amiens, 13 juin. — Un enfant de 14 ans vient de se brûler la cervelle. Il avait, au dernier moment, fait part de sa détermination à *un camarade* qui fréquentait comme lui le lycée de Reims. Ce dernier ne voulut pas le quitter, s'efforçant vainement de le dissuader.

Mais le malheureux jeune homme ne voulait rien entendre, et, profitant d'un moment où son ami appelait une personne qui passait, il s'éloigna de quelques pas, et, s'appliquant le canon du revolver contre la tempe, pressa la détente et tomba raide mort.

M... était d'un caractère très-doux mais il lisait volontiers des romans. Ces lectures malsaines ont eu une déplorable influence sur l'imagination de l'enfant, il fit, il y a quelque temps, connaissance d'une jeune fille de son âge, et, comme celle-ci avait des relations avec un autre jeune homme de Reims, M... en conçut un tel désespoir qu'il se donna la mort.

Ce jeune homme appartient à une famille très honorable de Reims.

Où se rendra M. le comte de Paris

On lit dans la *Liberté* :

« M. le comte de Paris attendra à Eu la promulgation de la loi et d'Eu il partira pour se rendre en Angleterre, par Calais ou Boulogne. Le prince ne se fixera pas en Angleterre, quoiqu'il ait reçu de ce pays des témoignages nombreux de sympathie. La reine d'Angleterre et le prince de Galles ont adressé chacun à M. le comte de Paris une lettre empreinte de la plus affectueuse amitié. La reine et le prince l'engagent à fixer sa résidence en Angleterre et plusieurs hauts personnages ont mis à la disposition du prince et de sa famille, leurs châteaux ou leurs villas.

» M. le comte de Paris, après un court séjour en Angleterre, voyagera. Il ira d'abord en Danemark, puis en Suisse, et, vers le mois d'octobre ou novembre il se rendra près de sa fille, la duchesse de Bragance à Lisbonne. Au lieu de passer une partie de l'hiver à Cannes, comme il l'a fait cette année, il ira à San-Remo, très probablement. M. le comte de Paris gardera donc son domicile à Eu et, suivant sa volonté expresse, rien ne sera changé au château. Les renseignements donnés par un de nos confrères du matin sur l'intervention de MM. Bocher et Dufeuille, hier, dans la discussion sur l'attitude de la droite, sont absolument erronés. »

Une manifestation en faveur des princes

Paris, 12 juin. — Les princes visés par la loi d'expulsion, pour bien démontrer qu'ils conserveront jusqu'à la fin l'espoir que la cause du droit et de la justice triomphera, ne quitteront le territoire de la République qu'après le vote du Sénat.

Leur départ sera l'occasion d'une grande manifestation qui les droites s'occupent, dit-on, déjà de régler, et que serait comme la cassation en appel par la grande majorité du pays du verdict de la Chambre.

L'effet produit à Paris par le vote d'hier

Paris, 12 juin. — Depuis ce matin, les vendeurs de journaux crient dans tout Paris l'expulsion des princes votée, hier, par la Chambre. Cette nouvelle ne surprend pas seulement la masse populaire qui ne s'occupe pas de politique et qui restait ignorante de toutes les propositions émanées soit de M. Brousse, soit de la commission, et qui, par conséquent, n'était nullement au courant de la situation; elle provoque partout une indignation manifeste. Aux halles centrales, dans les quartiers Montmartre, du Temple, Saint-Antoine, à Bercy, enfin dans tous les autres centres, où il y a de vrais ouvriers, l'impression est surtout remarquable.

Les députés de gauche auraient juré d'arrêter tout à fait les affaires, qui déjà marchaient fort mal, qu'ils n'agiraient pas autrement. Voilà le cri universel ici, et si telle est l'opinion à Paris que doit-elle être dans les départements.

La question d'expulsion au Sénat

Paris, 12 juin. — Le Sénat nommera, mardi, dans ses bureaux, la commission d'expulsion. Dès aujourd'hui, les sénateurs amis du gouvernement ont commencé leur propagande pour le choix des commissaires, qui ne doit comprendre que des membres de la gauche dévouées et expéditifs, comme M. Dauphin par exemple. Il faut, en effet, que le vote soit enlevé avant que la pression de l'opinion publique, hostile au projet, ait eu le temps de s'exercer. M. de Freycinet voudrait que la Commission déposât son rapport mercredi, afin que le débat en séance publique put s'engager jeudi et le vote avoir lieu vendredi au plus tard, c'est-à-dire le 18.

Le Prince Victor

D'après le *Figaro* le prince Victor aurait, jusqu'à présent, refusé absolument de céder aux sollicitations de ses amis pour la signature d'un manifeste. Le prince ne voudrait pas se mettre en désaccord avec son père.

Les modifications ministérielles

Paris, 12 juin 1886.

Malgré le démenti infligé par le Compte-rendu du Conseil des ministres tenu ce matin à l'Elysée, aux bruits de crise ministérielle répandus, hier, dans les couloirs de la Chambre, et qui reposaient sur les dissentiments qui s'étaient produits entre M. de Freycinet et plusieurs de ses collègues dans le Conseil de cabinet de jeudi, au sujet de l'expulsion totale, on persiste à croire que MM. Granet et Sarrien se retirent et l'on désigne déjà leurs successeurs: MM. Brousse et Dautresme.

Nos ministres en voyage

Nantes, 13 juin. — Le ministre de la guerre, parti hier matin de Paris, s'est arrêté à la Flèche, où il a inauguré les tables de marbre portant les noms des anciens élèves de l'Ecole militaire préparatoire qui ont été tués à l'ennemi.

Le train ministériel est arrivé à six heures à Nantes, où commencent aujourd'hui les fêtes de gymnastique.

Le général Boulanger et sa suite sont descendus chez le général Forgemol, le ministre de l'instruction publique chez le préfet.

Sedan, 13 juin. — M. Develle est arrivé hier soir, pour présider le concours régional.

Chambery, 12 juin. — M. Granet est arrivé ce soir.

Convocation des électeurs sénatoriaux de l'Aisne

Le collège électoral du département de l'Aisne, formé des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des délégués municipaux élus le 28 février dernier, est convoqué pour le dimanche 11 juillet prochain à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Sébline dont l'élection a été invalidée.

Mort du général Dawidoff

Paris, 13 juin. — On annonce la mort du général de Dawidoff, qui vient de succomber, à Paris, à une longue et douloureuse maladie.

Mort du général Pourcet

Paris, 12 juin. — Le général Pourcet, qui fut commissaire du gouvernement dans le procès Bazaine, est mort aujourd'hui, au château de Foudère, près Toulouse.

Le duc de Chartres

Paris, 12 mai.— M. le duc de Cartres est parti ce soir pour Eu.

M. Edouard Drumont

M. Edouard Drumont, auteur de la *France juive* et naguère rédacteur au *Monde*, entre au journal républicain la *France* comme collaborateur « indépendant ». Le journal de M. Lalou, en annonçant l'entrée de M. Drumont, dit qu'il aura dans ses dans ses colonnes « la pleine liberté de ses écrits ».

Le port de Buenos-Ayres

Une question qui intéresse la France, et en particulier le commerce des laines à Roubaix-Tourcoing, c'est la création d'un port en eau profonde à Buenos-Ayres.

Le port existe déjà dans le bassin d'un petit rio qui s'appelle le *Riachuelo*, mais il n'est encore qu'à l'état de nature. Les travaux qui y ont été exécutés n'ont pas été suffisants pour permettre aux grands navires de venir au quai. Les quais, d'ailleurs, n'existent pas partout, et plus de la moitié des vapeurs sont obligés de charger et de décharger en grande rade.

La rade est en effet trop peu profonde pour permettre aux marins d'outre-mer d'y jeter l'ancre. Les seuls bateaux qui peuvent y accéder sans danger sont les vapeurs pour la navigation fluviale.

Le lit du fleuve, devant Buenos-Ayres, va en pente extrêmement douce, et pour trouver un fonds de six ou sept mètres il faut aller jusqu'à vingt cinq ou trente kilomètres au large. La rivière, il est vrai, a plus de soixante-dix kilomètres de traversée, mais ce grave inconvénient d'être obligé de transborder la marchandise pour l'amener à quai pèse lourdement sur le commerce. Or, comme la France fait annuellement plus de cent millions d'affaires avec la République Argentine, il en résulte que la France a un intérêt de premier ordre à voir établir un port largement outillé pour permettre l'accès à quai des transatlantiques de tout tonnage.

Deux projets étaient en présence. L'un, étudié par un ingénieur, M. Huesgo, consistait dans l'élargissement et le creusement du bassin actuel du Riachuelo; l'autre, présenté par un notable du pays, M. Madero, qui l'avait fait dresser par des *ingénieurs anglais et français*, est basé sur la création d'une immense digue qui ferait gagner trois millions de mètres carrés sur la rivière, et sur le creusement de quatre bassins successifs au milieu de la superficie conquise.

Ce projet est grandiose, mais il a l'inconvénient grave d'exiger une dépense de 200 millions de francs, tandis que les dépenses du projet Huesgo ne dépassaient pas 60 millions. Mais la perspective de gagner sur la rivière une vaste étendue qui permettra à la ville de se développer de ce côté a fait pencher les pouvoirs publics en faveur du projet Madero, et c'est lui qui a été définitivement adopté.

Les travaux commenceront très prochainement, dès que les fonds seront assurés par la Compagnie anglaise concessionnaire.

Inauguration du canal de Copaïs

Thèbes, 13 juin. — Hier a eu lieu, devant une foule énorme, l'inauguration du canal de Copais.

Tremblements de terre à Bougies

Bougie, 12 juin.— Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir ici hier soir. On ne signale aucun accident grave.

Le choléra

Venise, 12 juin. — Depuis hier à midi, il y a eu à Venise 5 cas de choléra et 4 décès; à Barri, 3 cas et 2 décès.

LA JOURNÉE DE SAMEDI

L'aspect du Palais-Bourbon. — L'entretien du comte de Paris avec le correspondant du «Times». — Grande manifestation rue Varenne. — Innombrables marques de sympathie.

Paris, 12 juin. (*Par fil spécial*).

Les couloirs de la Chambre étaient aujourd'hui absolument déserts.

On dirait que les proscripteurs n'osent pas se montrer et revoir les lieux où ils ont décidé de chasser de France des *cytoyens français*, et de leur empêcher de fouler le sol de la patrie. Seul M. Germain Casse arpente avec agitation le salon Palais jouissant d'un triomphe auquel il n'a collaboré que par son bulletin de vote — étant incapable de faire autre chose — et chantant les louanges de M. de Freycinet.

Toutes les personnes présentes causent de l'expulsion et de l'entrevue du comte de Paris avec le correspondant du *Times*. A part les Germain Casse et leurs analogues, il n'y a qu'une voix pour applaudir à cette déclaration si digne du prince : Nous changerons de séjour sans changer d'espérance ; et cette réflexion du jeune duc d'Orléans : M. de Freycinet a-t-il un fils ?

Enfin, et de l'aveu de ceux qui sont sincèrement républicains, le vote d'hier est le premier pas dans la voie de la débacle. La marche, ajoutent-ils, ira toujours en s'accélérant.

Dans le monde politique et celui des affaires, il n'y a qu'un seul sujet de conversations, et, disons aussi de préoccupations: le vote de la loi inique rendu hier par la majorité de la Chambre, et l'attitude purement jacobine de M. de Freycinet, devenu l'homme-lige de l'extrême gauche.

Ce n'est pas encore l'heure de discuter les conséquences de cette mesure, et nous ne pouvons aujourd'hui que signaler l'explosion de sympathie qui s'est manifestée depuis hier à l'égard des nobles victimes. L'hôtel de la rue de Varennes a été témoin d'une manifestation d'un autre genre que celle qui a servi de prétexte aux lois de proscription, mais qui ne lui cède ni en importance ni en grandeur.

C'est par milliers qu'il faut compter les personnes qui sont venues se faire inscrire ou déposer leur carte.

A certains moments l'affluence était si considérable que la circulation dans la rue était interrompue

Citer des noms est impossible. Disons seulement que les représentants de l'aristocratie, du commerce, de l'industrie, des arts et des lettres sont venus à l'hôtel Galliera; on voyait aussi beaucoup de sénateurs quoiqu'il y eût séance au Luxembourg et un grand nombre de députés.

Des scènes touchantes se sont produites. Il nous a été donné de voir une dame d'un certain âge dont l'émotion était si violente que les larmes l'empêchaient d'écrire son nom sur le registre.

Le nombre de lettres adressées au comte de Paris, non seulement de tous les coins de la France, mais de l'étranger, dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer. Le dépouillement de cette immense correspondance ne se fait que très difficilement, mais il est déjà facile de remarquer que toutes les classes de la société, jusqu'aux plus humbles, ont adressé, à l'exilé de demain, le témoignage de leur douloureuse sympathie. BELL.

LES IMPOTS EN 1886

Le *Journal officiel* publie les tableaux statistiques du rendement des impôts pendant les 5 premiers mois de 1886. Voici le résumé de ces tableaux.

1° *Contributions directes.* — Les recouvrements se sont élevés, pendant les 5 premiers mois de 1886 à 228.232.200. Ils sont inférieurs aux douzièmes échus de 32.689.400, soit une infériorité de 50 centièmes de douzièmes et une diminution de recouvrements, pour la période correspondante de 1886, de six centièmes de dixièmes.

Les frais de poursuites, qui se sont élevés pendant les 5 premiers mois de 1886 à 355,000 francs sont dans la proportion de 1 fr. 43 pour 1,000 fr. avec les recouvrements effectués sur les rôles de toute nature et sur tous les exercices (248,211,100)

Les frais de poursuites, qui, au 31 mai 1885, s'étaient élevés à 315.100 fr., étaient dans la proportion de 1 fr. 34 pour 1,000 fr. avec les recouvrements effectués (248,954,500), soit une augmentation de frais de 0,09 pour 1,000 fr. de recouvrements pendant la même période de 1886.

2° *Impôt sur les valeurs mobilières.* — L'impôt de 3 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières a donné 328.500 fr. de plus que ne le portaient les évaluations budgétaires et aussi 897.000 fr. de plus que les recouvrements de la période correspondante de 1885.

3° *Impôts et revenus indirects.* — Le produit des impôts indirects en 1886 accuse une différence en moins de 12.292.550 fr. pour le mois de mai dernier et de 45.243.000 fr. pour les 5 premiers mois de 1886 par rapport aux évaluations budgétaires des périodes correspondantes de 1885.

Diminution qui porte principalement sur les produits des sucres et des douanes, les contributions indirectes et l'enregistrement. Quant à la comparaison des recettes des deux années, elle donne au moins pour le mois dernier 6,689,900 et pour les 5 premiers mois de 1886 une dimidution de 31.976.700 par rapport à 1885.

LETTRES DE L'AMIRAL COURBET

Il y a aujourd'hui un an que l'amiral Courbet est mort, et la mémoire de l'homme de mer qui sut accomplir de si grandes choses, dans les mers de Chine, n'est pas encore éteinte. C'est à remarquer, dans ces temps si profondément troublés, où les morts sont si vite oubliés, et où, pour les plus illustres, tout est à peu près fini, aussitôt terminée la cérémonie des funérailles. Il se fait tant de bruit inutile, de nos jours ; il y a tant de gens de rien ou de peu, pour se croire quelque chose et pour le faire crier par-dessus les toits, que les renommées sérieuses s'en ressentent. Il est vrai que l'oubli du jour n'est, pour elles, qu'une accalmie momentanée ; la postérité, plus calme, les retrouve, ou du moins les retrouvait, car, d'après ce qui se passe, il est bien difficile de dire si jamais le calme renaîtra chez nous.

Trop de gens sont intéressés à entretenir le tumulte, à le perpétuer pour qu'il soit bien aisé d'en prévoir la fin ? Tout dépend de l'organe et de la force momentanée qu'on lui donne. Un homme bien doué, sous le double rapport du larynx et des poumons, peut faire tous les rêves ambitieux qu'il voudra, sûr qu'il est d'en réaliser au moins la moitié. Il est même bizarre autant que triste de voir des hommes comme l'amiral Courbet, dont toute l'existence fut consacrée au service de la patrie, inconnus ou presque, excepté dans le département de la marine, jusqu'au jour où les événements leur donnent une situation prépondérante et les mettent en vue de tout l'univers. L'amiral Courbet, mort trop vite pour son pays, demeura longtemps presque obscur, malgré des missions extrêmement délicates et difficiles, et dont il se tira toujours à son honneur.

Un recueil bi-mensuel, *la Revue rétrospective*, publie quelques lettres inconnues de l'illustre marin, et dont quelques-unes datent déjà de plus de vingt ans. Elles sont, pour la plupart, familières, pleines de bonhomie, écrites à des parents ou à des intimes, comme celles qui, plus récemment, ont soulevé tant de tapage et tant de récriminations. Qui se rappelle, ailleurs que dans la marine, que Courbet fut gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, il y a aujourd'hui cinq ans ? Il y faisait déjà preuve des qualités maîtresses, qui devaient porter si haut sa renommée. Mais les lettres, les plus curieuses sont encore les lettre intimes qu'il écrivait à bord du *Bayard*, dans cette campagne mémorable ou il devait trouver la mort, et dans lesquelles il exprimait déjà, quoique sans amertume, le peu d'initiative laissé au commandant des forces navales des mers de Chine :

Vous vous envolez, écrit-il à M. Tiburce Ferry, dans des rêves d'avenir pour moi que votre cœur seul explique, mais, quoi qu'il arrive, cette campagne du Tonkin n'aura pas été sans fruits pour ma carrière, et c'est néanmoins sans enthousiasme que je continue dans les conditions qui me sont faites. Autant je serais à l'aise, si je rassemblais dans ma main la direction du corps expéditionnaire de la division navale, autant je regrette de ne pouvoir disposer absolument que de celle-ci. Elle ne fait pas de mauvaise besogne, c'est vrai, mais elle en ferait encore encore de meilleure...

Plus loin, l'amiral parle avec enthousiasme des officiers qu'il a sous ses ordres et avec le concours dévoué desquels il se sent capable des plus grandes choses. « Si votre Madeleine, écrit-il à M. Tiburce Ferry, avait quelque goût pour la marine, quelle collection d'hommes de cœur j'ai la sous les yeux, parmi les enseignes de vaisseau d'aujourd'hui, qui auront une épaulette de plus au bon moment ! » Plus tard, au mouillage de Port-Taoudre, près de l'embouchure de la rivière de Ming-Pô, l'amiral écrit encore avec la même bonhomie à propos d'un événement qui lui est annoncé, la naissance prochaine d'un enfant : « Si c'est un petit-fils, défiez-vous. Il est capable de devenir marin et de courir les mers sans vous. Parmi les exemples que l'on trouve, dans sa famille, ce sont souvent les mauvais que l'on suit. Je ne vous ai pas encore dit que je continuais à bien me porter. Le fonds doit être encore assez solide pour résister à tant de fatigues. » Ceci était écrit trois mois à peine avant la mort, à la date du 15 mars, à bord du *Bayard* qui ne devait ramener qu'un cercueil en France. Quinze jours plus tard, l'amiral Courbet écrit ceci :

De Ming-Po aux Pescadores, il n'y a qu'un pas. C'est sur ce dernier point que vous me trouvez. Nous avons bombardé les forts et batteries le 29; aujourd'hui, les troupes battent la compagne pour rencontrer les troupes chinoises et pour s'établir dans leurs positions. Je me plais à espérer que ce sera une affaire de quelques jours et que, par le prochain courrier, je vous annoncerai que nous sommes ici chez nous. J'espère même que le gouvernement aura la bonne pensée de garder à perpétuité ces magnifiques ports de Ponghan et de Ma-Kung, où on logerait toute notre marine... Aujourd'hui, 4 mai, le thermomètre du pont du *Bayard* ne marque pas moins de 28 degrés à l'ombre. Et pas un atome de brise pour tempérer ce coup d'essai de soleil ! Aussi je souhaite que les plénipotentiaires se pressent et ne forcent pas nos malheureuses troupes à recevoir l'assaut de la saison chaude, après avoir subi celui de la saison pluvieuse... Il me tarde de soustraire ces malheureux aux atteintes des maladies qui les déciment, puisque leur bravoure n'a plus rien à faire sur cette terre de Formose arrosée de leur sang. C'est navrant de voir mourir, dans leur lit des hommes qui affrontent si crânement la mort devant l'ennemi ! Quant à leur chef, il continue de mieux aller, mais pas aussi vite qu'il le désirerait. Je crois que je ne me rétablirai tout à fait qu'en France.

Enfin, à la date du 31 mai, l'amiral Courbet écrit une dernière lettre à son cher correspondant : « Je vous consolerai par de bonnes nouvelles de ma santé. Me revoici en possession de tous mes moyens. Si je rentre en France avant le mois de septembre, je compléterai cela par une saison d'eaux, et il n'y paraîtra plus; sinon ce sera pour l'année prochaine.» Quinze jours après, l'amiral était emporté par un accès de fièvre algide, à bord du *Bayard* et la mort enlevait à la France un de ses plus illustres enfants et de ses plus glorieux serviteurs.

On a choisi, pour publier ces lettres d'un homme brave, qui fut en même temps un brave homme, l'anniversaire de sa mort, le jour où un service religieux le rappelait au souvenir de ses amis, de ses frères d'armes et de ses admirateurs. Il n'y a pas de meilleur moyen de faire juger les hommes que de les montrer dans l'intimité de leurs relations. Les actes de l'amiral Courbet, dans les mers de Chine, ont mis en relief l'homme hardi, au coup d'œil sûr, en même temps soldat et marin, dont la vie militaire fut un enseignement et un exemple. Ces dernières lettres font voir l'homme aimant qui, au milieu de toutes les préoccupations du commandement, songe aux siens, les console et les réconforte. On lisait les autres avec admiration; on relira pas celles-ci sans attendrissement.

JEAN DE NIVELLE.

Le cas du roi de Bavière

Munich, 12 juin. — Le prince Luitpold a envoyé avant-hier à tous les princes allemands et à l'empereur d'Autriche une lettre sur la situation et sur la nécessité d'établir une régence.

Une enquête préalable sur l'état mental du roi avait eu lieu. L'ancien secrétaire du roi et les domestiques déposèrent sous serment. Ces pièces seront soumises aux Chambres.

On affirme que l'aide de camp du roi, le comte de Durckheim-Montmartin, fut l'âme de la résistance contre la délégation ministérielle; il avait excité les gendarmes et la population de Schwangau et de Fussen. Depuis, il a disparu ; ordre a été donné de l'arrêter s'il revenait au château.

Il se confirme que la délégation entière fut un moment prisonnière, par la faute du comte de Holnstein.

La délégation était arrivée le mercredi soir à dix heures; elle voulut surprendre le roi à cinq heures du matin, avant sa promenade quotidienne en voiture. Ordre fut donné aux gens d'écurie de préparer les équipages pour se rendre à Linderhof. Ceux-ci n'ayant pas reçu d'instructions du roi, refusèrent d'obéir. M. de Holstein eut alors l'imprudence de dire que le roi n'avait plus d'ordres donner et qu'il fallait obéir au prince Luitpold.

Le cocher Osterholzer, qui conduit habituellement le roi, se rendit auprès de son souverain et le prévint qu'il se tramait quelque chose contre lui. Le roi prescrivit alors aux gendarmes de ne laisser pénétrer personne auprès de lui; il fit aussi chercher les pompiers de Schwangau et télégraphia à Kempten pour appeler une compagnie de chasseurs; mais comme la dépêche dut passer par Munich, elle fut retenue par le ministère.

Lorsque la délégation se présenta pour visiter le roi, la gendarmerie refusa de la laisser entrer, menaçant même de tirer sur elle ; les pompiers arrêtèrent les membres de la délégation, qui restèrent tous prisonniers jusqu'à ce que, sur réquisition ministérielle partie de Munih, les autorités de Fussen vinssent avec d'autres gendarmes les délivrer. La délégation s'en retourna sans avoir accompli sa mission.

Les conseillers Mullers et Koppelstaetter sont partis pour Hohenschwongan en qualité de commissaires du gouvernement. Depuis hier, tous les tribunaux rendent leurs jugements au nom du régent.

LA JOURNÉE DU 13 JUIN

EN BELGIQUE

Bruxelles, 13 juin, 1 heure 14 soir. — Bruxelles présente la physionomie ordinaire. Les étrangers et les provinciaux arrivés dans la matinée sont moins nombreux que les autres dimanches. Les membres délégués des sociétés ouvrières du pays ont tenu dans la matinée une réunion. Les délibérations ont porté sur la question de savoir si une grève générale serait décidée. Ces délibérations ont été tenues secrètes jusqu'à présent. Le meeting reprendra après dîner.

Bruxelles, 13 juin, 4 h. 08, soir. — Les dépêches officielles et privées de la province signalent un calme absolu. Partout la situation est la même qu'à Bruxelles.

Charleroi, 7h.40 soir. — La journée n'a été marquée par aucun incident. Il règne un calme absolu dans tout le bassin. Les troupes sont consignées. Les trains partis de Charleroi dans la journée étaient presques vides.

Les ouvriers partis hier à pied de Charleroi, étaient peu nombreux.

Bruxelles, 8 h. 30 soir. — On attendait M. Basly. Mais M. Basly, n'a pas plus paru à Bruxelles qu'à Lille et à Roubaix.

Le Patriote, imprimé en caractères rouges et daté de Pluviôse an VII, de la République belge, obtient un succès de curiosité dans les gares et les cafés.

Parmi les délégués de province, M. Edouard Anseele, le socialiste gantois, récemment condamné par la cour d'assisses de Gand est très-entouré.

Un bouquet de roses rouges lui est offert au nom des ligues ouvrières de Laeken; autour du bouquet est noué un ruban sur lequel on lit en lettres d'or cette réponse du prévenu au président de la cour d'assises : « Vous faites des mères des incendiaires; je veux en faire des anges. »

Aux abords de la salle Saint-Michel, M. le commissaire de police De Smedt et dix agents font circuler les curieux.

Une première réunion privée est tenue à dix heures. 500 délégués venus de tous les points de la Belgique y assistent.

Elle a décidé de continuer la propagande pour le suffrage universel par les voies légales et pas par les voies révolutionnaires. La sortie a été tumultueuse.

Les cris de : Vive la République ont été poussés. On a chanté la *Marseillaise*. Plusieurs arrestations ont été opérés par la police.

Bruxelles, 13 juin, 11 h. 20 soir. — Le congrès ouvrier a adopté par acclamations trois résolutions:

1° Celle de continuer la propagande en faveur du suffrage universel ; 2° celle de faire une grève générale lorsque la paix aura aquis la force nécessaire ; 3° celle d'organiser une manifestation monstre le 15 Août, jour des fêtes nationales belges.

Le congrès a émis un vote de sympathie pour les condamnés de Decazeville, de Gand et pour ceux d'Allemagne, qui ont défendu les intérêts des prolétaires.

La ville a été calme pendant toute la soirée.

Bruxelles, 14 juin 12h.25 m. — Le Congrès a également décidé que, *si la manifestation du 15 août était interdite, une grève générale dans tout le pays serait décidée 24 heures après.*

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du samedi 12 juin 1886

Présidence de M. LE ROYER

Les sociétés de Secours mutuels

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif aux Sociétés de secours mutuels.

L'article 4 est adopté, après le rejet de l'amendement Maze.

Après les observations de M. Batbie, l'article 5 est renvoyé à la commission, ainsi que l'article 6. Les articles 7 et 8 sont adoptés.

M. de Gavardie combat les dispositions de l'article 9 autorisant les femmes et les enfants à faire partie des sociétés de secours mutuels. Il demande le rejet de ce paragraphe. Le rejet n'est pas adopté.

L'ensemble de l'article est voté.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

L'exposition de 1889

M. Teisserenc de Bort dépose son rapport sur le projet de loi relatif à l'Exposition de 1889.

Mardi, séance publique à 2 heures. La séance est levée à 5 h. 15.

Conférence Anarchico-Révolutionnaire

A ROUBAIX

Quand on sort d'une réunion publique semblable à celle qui a eu lieu dimanche soir, à la salle Dominique, rue de l'Alouette, on est absolument abasourdi : l'esprit agité, perplexe, dérouté, est incapable de renouer le fil de ses idées et ressemble à une horloge dont on aurait enlevé le régulateur. C'est qu'en écoutant durant deux heures des Blanck et des Lafargue, on peut littéralement perdre la tête !

Au cours de cette conférence, étant donné l'incohérence du langage et des théories des *orateurs* ? la naïveté et la conviction apparentes avec laquelle ils débitaient les doctrines les plus ineptes et les plus abracadabrantes, l'enthousiasme qu'apportait une partie de l'auditoire à applaudir de telles aberrations, je me suis demandé à plusieurs reprises si ces applaudisseurs jouissaient encore de la plénitude de leurs facultés ou s'il n'y avait pas là quelques échappés de Charenton ou de l'Hommelet !

Les « citoyens » Basly, Camélinat et Boyer, le trio parlementaire, avaient eu soin de ne pas venir à la réunion. Après ce qui s'est passé samedi à Lille, cette abstention était facile à prévoir. Ils ont été remplacés par un conférencier dont le plus clair talent consiste à répandre autour de lui un ennui mortel : j'ai nommé le citoyen Lafargue. A cet insipide orateur on avait adjoint le citoyen Blanck, dont j'eus occasion d'esquisser la silhouette durant la période électorale de 1885.

On avait annoncé la conférence pour 4 heures. Ah ! ben ouiche : l'exactitude, c'est bon pour les vils réactionnaires, pour les infâmes bourgeois. Ces messieurs les révolutionnaires, eux, toujours désintéressés, ne commencent leurs réunions que lorsque la salle est garnie de façon à assurer une recette convenable.

A 3 heures 50, un premier auditeur se hasarde timidement à travers le vaste local de la rue de l'Alouette. Je m'empresse de *l'interviewer*.

— Que viens-tu faire ici ?

— Je vais vous dire, Monsieur, je venais pour m'amuser.

— Quel âge as-tu ?

— Dix ans.

— Et tu as payé ta place ?

— Oui, Monsieur, mon papa m'a donné dix sous pour venir ici en me recommandant d'y aller et m'assurant que j'aurai beaucoup de plaisir.

— Ton père est Français ?

— Non, il est Belge et travaille en fabrique.

Et, sur ces mots, le gamin s'éloigne et va s'asseoir gravement dans une des tribunes latérales, près du bureau.

Je n'ai pas l'avantage de connaître son père, mais qu'il me permette d'avouer qu'il inculque une singulière éducation à son fils. Un ouvrier besogneux qui s'en va dépenser dix sous pour assurer à son rejeton le bonheur d'écouter les élucubrations anarchistes, c'est du guspillage ! Ce père-là n'aura jamais d'économie ! !

Peu à peu la salle se remplit à moitié ; enfin, à cinq heures, la conférence commence devant six cents personnes environ, dont trois cents révolutionnaires. Tout ce que Roubaix, Tourcoing et Lannoy comptent de partisans militants des diverses écoles socialistes assiste à la réunion : il n'en manque pas plus d'une douzaine, qui sont par-